

FICHE INSCRIPTION 3 - 12 ANS  
CENTRE DE LOISIRS AUXI'Jeunes

**DOSSIER A ENVOYER  
LE 15 OCTOBRE AU PLUS TARD**

Nom..... Prénom ..... F G

Date de naissance ..... Age : .....

Adulte responsable de l'enfant

Nom..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Tél fixe ..... Portable .....

Courriel (obligatoire).....@.....

Quotient familial .....

- Accueil à l'école communale de **St Pierre d'Entremont** échelonné de 8h30 à 9h, départ échelonné entre 17h et 18h. (accueil possible dès 8h sur demande)
- Accueil à **St Pierre de Chartreuse**, salle du conseil de la mairie de 8h à 8h15 => Navette à 8h15
- Navette à 17h15 - Arrivée des parents entre 17h45 et 18H à la salle du conseil de la mairie
- **Inscription à la semaine de préférence**, pour une vraie cohérence avec le programme.
- Inscription à la journée possible.
- **Attention :** fournir une feuille d'inscription et un règlement par enfant.

**TARIFS 3 - 17 ans**

Régime	Votre quotient familial	Par journée	Semaine
CAF 73 et 38 ou MSA	Jusqu'à 200 €	4 €	17 €
	De 201 à 300 €	6 €	26 €
	De 301 à 500 €	9 €	39 €
	De 501 à 700 €	12 €	53 €
	De 701 à 900 €	14 €	62 €
	De 901 à 1100 €	16 €	71 €
	De 1101 à 1300 €	18 €	80 €
	De 1301 à 1500 €	20 €	89 €
	De 1501 à 1700 €	22 €	98 €
	Au-delà de 1700 €	24 €	107 €

## INSCRIPTION 3 - 12 ANS

	Semaine complète	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Se reporter à la grille tarifaire en fonction du QF
25 au 29 Octobre							
<b>TOTAL</b>							

<b>Adhésion à l'AADEC</b>	Je suis adhérent(e) à l'AADEC pour l'année 2021 Je règle 13€ pour une adhésion familiale
---------------------------	---

**NB : L'adhésion à l'AADEC est obligatoire.**

**Règlement pour l'adhésion à séparer du règlement pour l'accueil de loisirs.**

J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'accueil de loisirs entre 17h et 18h.

Afin de faciliter les inscriptions, je transmets **un dossier complet avec l'ensemble des pièces** à fournir :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche Adhésion AADEC + Règlement séparé (le cas échéant)
- Fiche sanitaire complétée
- Attestation responsabilité civile
- Justificatif du quotient familial
- Règlement en chèque, espèce ou chèque vacances
- Le formulaire d'autorisation de diffusion d'image.

Pour les enfants ayant été inscrits aux vacances de Juillet, possibilité de ne fournir que le dossier d'inscription, une attestation d'assurance à jour le cas échéant, et le règlement.

**Pour les enfants ayant participé aux vacances de février, ne fournir que la fiche d'inscription et le règlement.**

Renseignements 04 79 65 84 03 jeunesse@aadec.fr (3-11 ans)  
communication@aadec.fr (12-17 ans)

**Signature (obligatoire) :**

